



# **Médecins Sans Frontières Logistique**

## **MSF Logistique**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Médecins Sans Frontières Logistique MSF Logistique

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration de l'association MSF Logistique,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MSF Logistique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « M - Emprunts et dettes financières diverses » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les caractéristiques du prêt contracté par votre association auprès de MSF USA et le fait que l'association MSF se porte garante pour en assurer l'éventuel remboursement.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association constitue des dépréciations de stocks selon les modalités décrites dans la note D « Stocks de marchandises » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue, décrite dans cette note de l'annexe aux comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour contrôler, par sondages, l'application de cette approche.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 16 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Alexandre Ottevaere

Joël Fusil

## Bilan MSF LOGISTIQUE au 31 décembre 2023



(Montants en euros)

ACTIF	Brut	Amort/Prov.	Net 2023	Net 2022	% vs N-1	PASSIF	2023	2022	% vs N-1
Concessions / Licences / Brevets	4 506 838	4 335 985	170 852	334 058	-48,9%	Fonds propres sans droit de reprise	630 195	630 195	0,0%
Immobilisations en cours	1 414 489	0	1 414 489	660 818	114,1%	Report à nouveau	2 734 175	1 939 555	41,0%
Avances et Acomptes	0	0	0	0		<b>Réserves</b>	<b>3 364 369</b>	<b>2 569 749</b>	<b>30,9%</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 921 327</b>	<b>4 335 985</b>	<b>1 585 342</b>	<b>994 876</b>	<b>59,4%</b>				
Matériel et Installations	2 727 610	2 221 540	506 070	430 146	17,7%	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>1 232 882</b>	<b>794 620</b>	<b>55,2%</b>
Matériel / Mobilier / informatique	1 199 027,77	1 026 899	172 129	129 948	32,5%				
Matériel de transport et de promotion	115 689	73 720	41 969	0		<b>Situation nette</b>	<b>4 597 251</b>	<b>3 364 369</b>	<b>36,6%</b>
Immobilisation en cours	58 823	0	58 823	0					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 101 150</b>	<b>3 322 159</b>	<b>778 991</b>	<b>560 095</b>	<b>39,1%</b>				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>4 597 251</b>	<b>3 364 369</b>	<b>36,6%</b>
Créances sur participations	0	0	0	0					
Autres	5 646	0	5 646	30 067	-81,2%	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 646</b>	<b>0</b>	<b>5 646</b>	<b>30 067</b>	<b>-81,2%</b>	Fonds dédiés	1 242 212	1 250 000	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 028 123</b>	<b>7 658 144</b>	<b>2 369 979</b>	<b>1 585 038</b>	<b>49,5%</b>	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>1 242 212</b>	<b>1 250 000</b>	
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>33 299 971</b>	<b>1 281 587</b>	<b>32 018 384</b>	<b>30 323 271</b>	<b>5,6%</b>	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>23 722</b>	<b>715 697</b>	<b>-96,7%</b>
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>17 023 727</b>	<b>0</b>	<b>17 023 727</b>	<b>18 034 044</b>	<b>-5,6%</b>	<b>Emprunts et dettes financière diverses</b>	<b>20 114 777</b>	<b>20 839 275</b>	<b>-3,5%</b>
<i>Créances sur entités du groupe MSF France</i>	5 680 478	0	5 680 478	5 848 040	-2,9%	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	20 114 133	20 839 207	-3,5%
<i>Créances sur entités du mouvement MSF</i>	10 504 275	0	10 504 275	11 137 659	-5,7%	<i>Solde créditeurs de banque</i>	644	68	842,9%
<i>Clients et comptes rattachés</i>	838 974	0	838 974	1 048 345	-20,0%	<b>Dettes fournisseurs et Comptes rattachés</b>	<b>12 679 068</b>	<b>17 367 561</b>	<b>-27,0%</b>
<b>Créances reçues par legs ou donations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<i>Dettes sur entités du groupe MSF France</i>	322 869	1 050 487	-69,3%
<b>Autres</b>	<b>1 429 086</b>	<b>0</b>	<b>1 429 086</b>	<b>1 681 789</b>	<b>-15,0%</b>	<i>Dettes sur entités du mouvement MSF</i>	1 058 865	828 046	27,9%
<i>Avances et acomptes versés sur commande</i>	1 084 086	0	1 084 086	1 387 381	-21,9%	<i>Dettes fournisseurs et Comptes rattachés</i>	11 297 333	15 489 027	-27,1%
<i>Autres créances</i>	345 000	0	345 000	294 408	17,2%	<b>Dettes des legs ou donations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>7 332 860</b>	<b>0</b>	<b>7 332 860</b>	<b>9 012 894</b>	<b>-18,6%</b>	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>4 869 070</b>	<b>2 688 579</b>	<b>81,1%</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>514 635</b>	<b>0</b>	<b>514 635</b>	<b>490 663</b>	<b>4,9%</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>17 110 562</b>	<b>15 538 099</b>	<b>10,1%</b>
<b>Différence de conversion-actif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>	17 009 434	15 350 389	10,8%
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>59 600 279</b>	<b>1 281 587</b>	<b>58 318 692</b>	<b>59 542 661</b>	<b>-2,1%</b>	<i>Autres dettes</i>	101 128	187 711	-46,1%
<b>Ecarts de conversion Actif</b>	<b>18 722</b>	<b>0</b>	<b>18 722</b>	<b>710 697</b>	<b>-97,4%</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>30 179</b>	<b>10 054</b>	<b>200,2%</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>69 647 124</b>	<b>8 939 731</b>	<b>60 707 392</b>	<b>61 838 396</b>	<b>-1,8%</b>	<b>Difference de conversion Passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
						<b>TOTAL DETTES</b>	<b>54 803 656</b>	<b>56 443 568</b>	<b>-2,9%</b>
						<b>Ecarts de conversion Passif</b>	<b>40 551</b>	<b>64 762</b>	<b>-37,4%</b>
						<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>60 707 392</b>	<b>61 838 396</b>	<b>-1,8%</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Exercice 2022 Exercice 2023 Ecart N-1

<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>			
Cotisations	0	0	0
Ventes de biens et services	0	0	0
Ventes de biens	106 687 131	95 895 974	-10 791 157
Ventes de prestations de service	35 734 858	35 420 480	-314 378
dont Parrainages	0	0	0
Produits de tiers financeurs	0	0	0
Concours publics et subventions exploitation	0	0	0
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0
Dons manuels	0	0	0
Mécénats	2 294	0	-2 294
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0
Contributions financières	1 313 784	180 042	-1 133 741
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 717 776	3 153 813	436 037
Utilisations des fonds dédiés	0	7 788	7 788
Autres produits	1 760 714	2 233 252	472 537
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>148 216 557</b>	<b>136 891 349</b>	<b>-11 325 208</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises	93 756 112	82 569 883	-11 186 229
Variation de stock	-3 819 972	-392 046	3 427 926
Autres achats et charges externes	39 313 016	39 583 971	270 955
Aides financières	0	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	1 026 934	1 095 300	68 366
Salaires et traitements	7 803 914	8 176 425	372 512
Charges sociales	3 537 799	3 724 607	186 808
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	489 492	415 497	-73 995
Dotations aux provisions	2 584 655	1 281 587	-1 303 068
Reports en fonds dédiés	1 250 000	0	-1 250 000
Autres charges	708 006	287 583	-420 423
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>146 649 956</b>	<b>136 742 809</b>	<b>-9 907 147</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>1 566 601</b>	<b>148 540</b>	<b>-1 418 060</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation	0	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	49 657	249 943	200 286
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	10 046	710 697	700 651
Différences positives de change	60 125	299	-59 826
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>119 828</b>	<b>960 939</b>	<b>841 111</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	710 697	18 722	-691 975
Intérêts et charges assimilées	134 983	-7 533	-142 516
Différences négatives de change	29 364	0	-29 364
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>875 044</b>	<b>11 189</b>	<b>-863 855</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER ( III - IV)</b>	<b>-755 217</b>	<b>949 750</b>	<b>1 704 967</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV)</b>	<b>811 384</b>	<b>1 098 290</b>	<b>286 906</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion	49 886	390 156	340 270
Sur opérations en capital	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0	0
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>49 886</b>	<b>390 156</b>	<b>340 270</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion	66 650	255 565	188 915
Sur opérations en capital	0	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>66 650</b>	<b>255 565</b>	<b>188 915</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>-16 764</b>	<b>134 591</b>	<b>151 356</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>			<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>			<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>	<b>148 386 270</b>	<b>138 242 444</b>	<b>-10 143 826</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>	<b>147 591 650</b>	<b>137 009 563</b>	<b>-10 582 088</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>794 620</b>	<b>1 232 882</b>	<b>438 262</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			0
Prestations en nature	61 406	181 408	120 002
Bénévolat			0
<b>TOTAL</b>	<b>61 406</b>	<b>181 408</b>	<b>120 002</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			0
Mises à disposition gratuite de biens			0
Prestations en nature	61 046	181 408	120 362
Personnel bénévole			0
<b>TOTAL</b>	<b>61 046</b>	<b>181 408</b>	<b>120 362</b>

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023



Tableau des contributions volontaires en nature

	2022	2023
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	61 046	181 408
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>61 046</b>	<b>181 408</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	61 046	181 408
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>61 046</b>	<b>181 408</b>



# ANNEXES 2023 DES COMPTES SOCIAUX DE MSF LOGISTIQUE

## 1 - Objet et missions et l'association

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques. Ses centres d'approvisionnement se situent en France et à Dubaï.

## 2 - Faits caractéristiques de l'exercice

Le contexte en 2023 a nécessité la prise en charge de nature très différente : séisme en Turquie et Syrie le 6 février 2023, situation sécuritaire catastrophique au Soudan depuis le début des hostilités le 15 avril 2023 entre l'armée et les forces paramilitaires et la réponse à la situation en Palestine après l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre 2023. Cela s'inscrit dans un cadre plus large d'expéditions de matériels et de médicaments réalisées dans plus de 80 pays.

## 3 - Evénements post-clôture

Le rythme des expéditions pour la Palestine se maintient en ce début d'année 2024 avec des envois fréquents via l'Egypte.

## 4 - Principes, règles et méthodes comptables

### 4.1 Application du règlement comptable n° 2018-06

MSF Logistique applique, à compter du 01 janvier 2020, le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG). L'application du règlement de l'ANC n°2018-06 n'impacte pas les règles et méthodes comptables appliqués par l'Association.

### 4.2 Conventions générales comptables appliquées

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au secteur associatif définis par le règlement ANC 2018-06 et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,





et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif.

L'activité de MSF Logistique est intégrée à 100% dans la combinaison des comptes du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans la combinaison des comptes du mouvement international MSF.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **A - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis et de licences.

Elles sont amorties sur une période comprise entre 1 et 5 ans, selon le mode linéaire.

#### **B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément. Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 15 ans.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

#### **C - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **D - STOCKS DE MARCHANDISES**

Les stocks de marchandises sont destinés à être vendus aux missions de MSF France, à d'autres sections MSF, ou à d'autres ONG.

Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques et de véhicules tout terrain.

Ils sont évalués selon la méthode du prix de revient moyen pondéré, constitué du prix d'achat des marchandises et des frais accessoires d'achats.

La règle de dépréciation des stocks est la suivante par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption et ayant atteint leur dernière période de durée de vie sont dépréciés en fonction du



rapprochement de la date de péremption. Les taux de dépréciation sont de 0%, 50%, 75% et 100%.

- Les articles enregistrés dans le dépôt 'destruction' sont dépréciés à 100%.
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche de taux de 0%, 10%, 25%, 50%, 75% et 100% en fonction de l'antériorité de la rotation de stock.

Pour toutes les remises en stocks consécutives à un retour pays ou un non-envoi des expéditions déjà préparées, le risque de destruction de l'article a fait l'objet d'un calcul basé sur les douze derniers mois de consommation de l'article. Lorsque le risque est catégorisé en « élevé » voire « très élevé » de destruction du produit, MSF Logistique a comptabilisé la valeur du risque en compte de Transferts de charges pour faire supporter la totalité du risque de destruction à la section MSF concernée. Ainsi cette comptabilisation est la contrepartie de la provision de stock préalablement établie. Si le risque est qualifié de « moyen », alors une simple information a été faite à la section MSF concernée. Enfin, si le risque est qualifié de « faible », alors l'article pour sa quantité remise en stock, n'a pas subi de dépréciation de stocks dans les comptes de l'association.

## **E - CREANCES**

Les créances clients sont distinguées en plusieurs sous-ensembles :

- \* Créances sur entités du groupe MSF France
- \* Créances sur entités du mouvement MSF
- \* Clients et comptes rattachés
- \* Créances reçues par legs ou donations
- \* Autres créances

Ces créances sont enregistrées à leur valeur nominale. L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque des montants sont en litige.

Les créances en devises ont été réajustées par rapport aux taux officiels au 31.12.2023.

## **F - DISPONIBILITÉS**

Les avoirs en devises (compte bancaire en dollars et en yen) ont été valorisés aux taux officiels au 31.12.2023.

## **G - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Le poste de charges constatées d'avance se compose des achats de marchandises facturées en 2023, mais livrées en 2024 pour 369 103 euros et des achats de prestations pour le fonctionnement de 145 532 euros.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 30 179 euros.

## **H - ECARTS DE REEVALUATION**

Les écarts de réévaluation actif et passif concernent la réévaluation aux taux officiels au 31.12.2023 des dettes et créances libellées en devises étrangères.

## **I - FONDS PROPRES**

Les fonds propres sont composés des fonds propres sans droit de reprise, du report à nouveau et du résultat de l'exercice. Les fonds propres sans droit de reprise correspondaient à des versements réalisés en Francs par MSF France de 1987 à 1989 pour financer les stocks d'urgence.

## **J - RESULTAT DE L'EXERCICE**

Le résultat de l'exercice 2023 montre un gain net de 1 232 882 euros, entraînant un report à nouveau de 3 967 056 euros après affectation du résultat.

## **K - FONDS DEDIES**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique «Reports en fonds dédiés». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

## **L - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, MSF Logistique applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06).

## **M - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES**

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'Association MSF (Médecins Sans Frontières France) se porte garante au moyen d'une lettre de soutien, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA (une prolongation du prêt étant en cours de discussion), arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Pour rappel, MSF logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès d'MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.



Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte d'MSF Association, d'MSF Suisse, d'MSF Espagne et des autres clients, MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

## **N - DETTES**

Les dettes sont distinguées en plusieurs sous-ensembles :

- \* Dettes sur entités du groupe MSF France
- \* Dettes sur entités du mouvement MSF
- \* Dettes fournisseurs et Comptes rattachés
- \* Dettes des legs ou donations
- \* Dettes fiscales et sociales
- \* Autres dette

L'ensemble de ces dettes est à moins d'1 an.

Les dettes en devises ont été réajustées par rapport aux taux officiels au 31.12.2023.

## **O - HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Le montant des honoraires du cabinet ERNST & YOUNG provisionnés au titre de l'exercice 2023 s'élève à 35 000 euros TTC.

## **P - OPERATIONS LIEES AU CHANGE**

Les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 286 611 euros, et les gains de change à 641 463 euros.

## **Q - EFFECTIFS**

L'effectif moyen de MSF Logistique au 31 décembre 2023 est de 173 personnes (tout contrat salarié confondu) sur le site de Mérignac.

## **R - DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION**

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1er janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 seront toutefois conservés par les salariés et pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2023.

## **S - CINQ PREMIERES REMUNERATIONS VERSEES EN 2023**

Les cinq premières rémunérations brutes versées en 2023 se sont élevées à 349 860 euros. Ces rémunérations contiennent les salaires et, le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.



## **T - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du conseil d'administration de Médecins Sans Frontières Logistique ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

## **U - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **1) Contributions volontaires en nature**

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale par un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet de l'association MSF Logistique. Elles sont présentées au pied du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature à MSF Logistique correspondent à la mise à disposition de cent et cinquante et un conteneurs maritimes (20 pieds) pour un montant total de 181 408 euros en 2023.

### **2) Indemnités de fin de carrière**

Elles sont estimées au 31.12.2023 représentent un montant de 760 583 euros. Ces indemnités avaient été évaluées à 1 479 750 euros au 31.12.2022.

Les hypothèses retenues pour valoriser les engagements sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux d'inflation : 2.00 %
- taux d'actualisation : 3.17 %
- taux moyen de rotation du personnel : 5.00 %

Aucune provision pour indemnités de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes de MSF Logistique.

## **V - CONSOLIDATION DES COMPTES MEDECINS SANS FRONTIERES**

Les comptes de Médecins Sans Frontières Logistique sont présentés en liste pour 2023. Ils sont consolidés au niveau de Médecins Sans Frontières France et font également l'objet d'une consolidation par le Bureau International du mouvement de Médecins Sans Frontières.

1 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS						
Postes	Valeur brute de début de l'exercice	Augmentations achat & transfert	Reclassement +	Diminutions, rebuts & transferts	Reclassement -	Valeur brute comptable fin de l'exercice
Concessions, licences, Brevets	4 471 963	34 874				4 506 838
Immo.incorporelles en cours	660 818	753 671				1 414 489
Avance/ immobilisations incorporelles	-					-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 132 781</b>	<b>788 546</b>	-	-	-	<b>5 921 327</b>
Matériels techniques	1 128 196	113 030				1 241 226
Installations techniques	404 902	45 101				450 003
Agencement des constructions	208 460	60 038				268 498
Entrepôt Léger	8 749					8 749
Agencement aménagement	757 394	1 740				759 134
Matériel de transport	64 251	48 662				112 913
Mobilier de bureau	136 590	2 070				138 660
Matériel informatique	969 462	106 851		15 944		1 060 368
Matériel de promotion	2 776					2 776
Immobilisations en cours	0	58 823				58 823
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 680 780</b>	<b>436 314</b>	-	<b>15 944</b>	-	<b>4 101 150</b>
Dépôts et cautionnement	30 067			24 421		5 646
<b>Immobilisations financières</b>	<b>30 067</b>	-		<b>24 421</b>		<b>5 646</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>8 843 628</b>	<b>1 224 859</b>	-	<b>40 365</b>	-	<b>10 028 123</b>

AMORTISSEMENTS					
Postes	Cumulés au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions, rebuts & transferts	Cumulés à la fin de l'exercice	Valeur nette comptable fin de l'exercice
Concessions, licences, Brevets	4 137 905	198 080		4 335 985	170 852
Immo.incorporelles en cours	-			-	1 414 489
Avance/ immobilisations incorporelles	-			-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 137 905</b>	<b>198 080</b>	-	<b>4 335 985</b>	<b>1 585 342</b>
Matériels techniques	996 516	67 316		1 063 831	177 395
Installations techniques	289 012	35 207		324 219	125 784
Agencement des constructions	92 086	24 712		116 798	151 700
Entrepôt Léger	8 749	-		8 749	-
Agencement aménagement	691 192	16 751		707 943	51 191
Matériel de transport	64 251	6 693		70 944	41 969
Mobilier de bureau	118 376	6 487		124 863	13 797
Matériel informatique	857 727	60 253	15 944	902 036	158 332
Matériel de promotion	2 776	-		2 776	-
Immobilisations en cours	-			-	58 823
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 120 686</b>	<b>217 417</b>	<b>15 944</b>	<b>3 322 159</b>	<b>778 991</b>
Dépôts et cautionnement					5 646
<b>Immobilisations financières</b>	-	-	-	-	<b>5 646</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>7 258 591</b>	<b>415 497</b>	<b>15 944</b>	<b>7 658 144</b>	<b>2 369 979</b>

2. MOUVEMENTS DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour dépréciations du stock de marchandises</b>	<b>2 584 655</b>	<b>1 281 587</b>	<b>2 584 655</b>	<b>1 281 587</b>
- Provision pour dépréciation des médicaments	2 064 763	812 600	2 064 763	812 600
- Provision pour dépréciation du matériel logistique et équipement médical	519 893	468 987	519 893	468 987
<b>Provisions pour dépréciation des créances Clients</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>715 697</b>	<b>18 722</b>	<b>710 697</b>	<b>23 722</b>
- Provisions pour risques	715 697	18 722	710 697	23 722
- Provisions pour charges	-			-
<b>Total</b>	<b>3 300 352</b>	<b>1 300 309</b>	<b>3 295 352</b>	<b>1 305 309</b>

Provision d'exploitation	2 584 655	1 281 587	2 584 655	1 281 587
Provision financière	715 697	18 722	710 697	23 722
Provision exceptionnelle				
<b>Total</b>	<b>3 300 352</b>	<b>1 300 309</b>	<b>3 295 352</b>	<b>1 305 309</b>

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellés	Montants au 31/12/2023	Montants au 31/12/2022	% vs N-1
Dépôt garantie sur location zone franche JAFZA Dubai	1 945	17 121	-88,6%
Dépôt garantie prestataire stockage Dubai	3 701	3 638	1,7%
Dépôt garantie bancaire obtention visa salariés Dubai		9 309	-100,0%
<b>Total</b>	<b>5 646</b>	<b>30 067</b>	<b>-81,2%</b>

4. ECART DE CONVERSION

	Montant au 31/12/2023		Montant au 31/12/2022		% vs N-1	
	actif	passif	actif	passif	actif	passif
Sur factures fournisseurs	18 722	27 282	594	58 883	>100%	-54%
Sur emprunt MSF USA		13 269	710 103	5 879	-100%	126%
<b>Total</b>	<b>18 722</b>	<b>40 551</b>	<b>710 697</b>	<b>64 762</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-37%</b>

#### 5- AVANCES VERSEES SUR COMMANDES

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Fournisseurs logistique	466 090	982 111	-52,5%
Fournisseurs médicaux	325 457	404 931	-19,6%
Fournisseurs frêt	291 990	90	>100%
Fournisseurs fonctionnement	549	248	>100%
<b>Total</b>	<b>1 084 086</b>	<b>1 387 381</b>	<b>-21,9%</b>

#### 6 - AUTRES CREANCES

	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Fournisseurs - avoirs à recevoir externe	3 000	49 864	-94,0%
Tickets restaurant	627	78	700,0%
Personnel, prêts	250	1 250	-80,0%
Débiteurs divers (dont 60 k€ de versés en faveur du projet de l'accélération)	60 370		
Débiteurs divers (dont 30 k€ de versés en faveur du projet de l'accélération de l'action climatique)		30 783	-100,0%
Fournisseurs logistique débiteurs hors acompte	833	982	-15,2%
Fournisseurs médicaux débiteurs hors acompte	6 836	38 276	-82,1%
Fournisseurs frêt débiteurs hors acompte	12 919	1 569	723,2%
Fournisseurs cellule avion débiteurs hors acompte	583		
Fournisseurs fonctionnement débiteurs hors acompte	2 671	3 913	-31,7%
Produits à recevoir - indemnisation CPAM & Prévoyance	38 994	27 134	
Produits à recevoir - TIC bureau international	182 992	20 617	787,6%
Produits à recevoir - Don		2 294	
Produits à recevoir - prise en charge par l'organisme de formation		1 952	
Produits à recevoir - Indemnisation activité partielle		666	
Mandat de gestion MSFF CJP	34 922	115 029	-69,6%
<b>Total</b>	<b>345 000</b>	<b>294 408</b>	<b>17,2%</b>

#### 7 - DISPONIBILITES

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Comptes bancaires ouverts à la Banque Populaire	6 997 813	8 490 276	-17,6%
Compte bancaire ouvert au Crédit Agricole	217 895	438 624	-50,3%
Compte bancaire ouvert à la BNP Dubai - EAU	57 376	62 805	-8,6%
Caisses	3 088	2 997	3,0%
Produits à recevoir - rémunération comptes Banque Populaire	56 686	18 192	211,6%
<b>Total</b>	<b>7 332 860</b>	<b>9 012 894</b>	<b>-40,4%</b>

#### 8- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Sur factures fournisseurs	514 635	490 663	4,9%
<b>Total</b>	<b>514 635</b>	<b>490 663</b>	<b>4,9%</b>

## DETAIL DU PASSIF AU 31-12-2023



### 1 - FONDS PROPRES

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Fonds propres sans droit de reprise	630 195	630 195	55,8%
Report à nouveau au 01/01/2023	2 734 175	1 939 555	41,0%
Résultat de l'exercice	1 232 882	794 620	55,2%
Report à nouveau au 31/12/2023	3 364 370	2 560 750	48,7%

### 2 - FONDS REPORTES ET DEDIES

Libelles	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Investissements pour la protection environnementale	1 242 212	1 250 000	-0,6%
<b>Total</b>	<b>1 242 212</b>	<b>1 250 000</b>	<b>-0,6%</b>

### 3 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Libelles	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Emprunt MSF USA	19 989 521	20 710 103	-3,5%
Intérêts courus emprunt MSF USA	124 612	129 104	-3,5%
Frais bancaires	644	68	>100%
<b>Total</b>	<b>20 114 777</b>	<b>20 839 275</b>	<b>-3,5%</b>

### 3 - DETTES SUR ENTITES DU GROUPE MSF France

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Fournisseur MSF France	113 091	8 040	>100%
Fournisseur La Fondation MSF	-	237 945	-100,0%
Factures non parvenues Groupe MSFF	155 407	348 399	-55,4%
Avoir à établir Groupe MSFF	54 371	456 103	-88,1%
<b>Total</b>	<b>322 869</b>	<b>1 050 487</b>	<b>-69,3%</b>



#### 4 - DETTES SUR ENTITES DU MOUVEMENT MSF

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
MSF Suisse	406 569		
MSF Supply	140 319	8 485	>100%
MSF Hollande (AZG)	183 826	11 106	>100%
MSF SITS	7 092	29 447	-75,9%
MSF Belgique	22 695	18 760	21,0%
MSF Espagne	15 617	13 120	19,0%
MSF Italie	858		
Factures non parvenues autres sections MSF	81 222	518 796	-84,3%
Avoir à établir autres sections MSF	200 042	228 332	-12,4%
Autres	625		
<b>Total</b>	<b>1 058 865</b>	<b>828 046</b>	<b>27,9%</b>

#### 5 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Fournisseurs logistiques	769 949	1 027 057	-25,0%
Fournisseurs médicaux	2 763 928	4 758 030	-41,9%
Fournisseurs transport	441 090	1 837 186	-76,0%
Fournisseurs fonctionnement - frais généraux	628 553	856 067	-26,6%
Fournisseurs extérieurs, factures non parvenues	6 693 814	7 010 687	-4,5%
<b>Total</b>	<b>11 297 333</b>	<b>15 489 027</b>	<b>-27,1%</b>

## 6 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Personnel : provision congés payés	716 521	661 494	8,3%
Personnel : charges sociales sur congés payés	401 252	370 436	8,3%
Personnel : provision compte épargne temps	388 637	327 734	18,6%
Personnel : charges sociales sur compte épargne temps	217 637	183 531	18,6%
Personnel : charges sociales sur précarité sur CDD	20 298	19 976	1,6%
Personnel : provision sur précarité sur CDD	11 367	11 186	1,6%
Personnel - notes de frais	2 096	1 234	69,8%
Personnel - rémunérations dues	148	301	-50,9%
Urssaf	604 315	575 378	5,0%
KLESIA - Retraite	182 843	172 887	5,8%
Mutuelle Légal et Général	110 964	107 424	3,3%
Opcalia	-	-	
PEEC-Action Logement services	34 741	33 058	5,1%
AGEFIPH	-	-	
Taxe sur salaire	111 592	108 501	2,8%
Prélèvement à la source	58 824	56 176	4,7%
Provision cotisation CE à payer	42 461	40 404	5,1%
Indemnité salariale à verser		15 200	-100,0%
Régularisation retraite		1 422	-100,0%
Medecine du travail	2 040	2 236	-8,7%
Taxe sur VA à régulariser ou en attente	1 963 336		
<b>Total</b>	<b>4 869 070</b>	<b>2 688 579</b>	<b>81,1%</b>

## 7 - AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
MSF France STOCK URGENCE	7 088 713	7 305 183	-3,0%
MSF Suisse STOCK URGENCE	5 978 322	4 374 898	36,7%
MSF Espagne STOCK URGENCE	3 618 399	3 346 308	8,1%
MDM STOCK URGENCE	323 999	323 999	0,0%
<b>Total</b>	<b>17 009 434</b>	<b>15 350 389</b>	<b>10,8%</b>

## 8 - AUTRES DETTES

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Avoirs clients	56 796	178 067	-68,1%
Trésor Public - régularisation TVA sur mises à la consommation	44 171	9 500	365,0%
Note de frais à payer	161		
Autres dettes divers		144	-100%
<b>Total</b>	<b>101 128</b>	<b>187 711</b>	<b>-46,1%</b>

## 9 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellés	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	% vs N-1
Factures clients établies d'avance	30 179	10 054	-
<b>Total</b>	<b>30 179</b>	<b>10 054</b>	-

# DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023



## I - DETAIL DES CHARGES

### 1 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Libellés	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2023	% vs N-1
Dotations aux amortissements	489 492	415 497	-15,1%
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	2 584 655	1 281 587	-50,4%
<b>Total</b>	<b>3 074 147</b>	<b>1 697 084</b>	<b>-44,8%</b>

### 3 - CHARGES FINANCIERES

Libellés	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2023	% vs N-1
Intérêts sur emprunt MSF USA	134 983	7 581	-105,6%
Perte de change sur comptes en devise	29 364	68 741	134,1%
Dotation aux provisions pour risques financiers	710 697	18 722	-97,4%
<b>Total</b>	<b>875 044</b>	<b>79 930</b>	<b>-90,9%</b>

### 4 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Libellés	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2023	% vs N-1
<b>Créances irrécouvrables</b>	-	-	
<b>Pénalités, amendes</b>	<b>462</b>	-	>100%
<b>Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées</b>	<b>58 284</b>	-	>100%
<b>Charges exceptionnelles diverses</b>	<b>7 903</b>	<b>255 565</b>	3134%
dont indemnités d'assurance à reverser à sections MSF	6 474	251 580	
dont régularisation cotisation retraites	1 422		
dont régularisation fournisseurs	-	2 010	
dont frais d'annulation commandes	-	1 882	
dont ajustements divers, arrondis...	7	93	
<b>Dotation aux provisions pour risques et charges exceptionnels</b>	-	-	
<b>Total</b>	<b>66 650</b>	<b>255 565</b>	<b>283%</b>

I - DETAIL DES PRODUITS

1 - VENTE DE MARCHANDISES ET FRET

CLIENTS	Montant au 31/12/2022	% du CA	Montant au 31/12/2023	% du CA
<b>Groupe MSF France</b>	<b>56 401 906</b>	<b>40%</b>	<b>53 793 903</b>	<b>41%</b>
MSF FRANCE	56 200 940		53 449 495	
EPICENTRE -MEDECINS SANS FRONTIERES	200 966		341 487	
FONDATION MEDECINS SANS FRONTIERES			2 921	
<b>Sections MSF</b>	<b>81 003 699</b>	<b>57%</b>	<b>73 619 861</b>	<b>56%</b>
M.S.F. SUISSE	39 241 619		26 891 914	
M.S.F. SPAIN	23 281 132		31 133 070	
M.S.F. HOLLANDE - LOGISTICS DEPT.	8 938 579		6 765 464	
M.S.F. BELGIQUE	7 901 092		7 381 687	
M.S.F. SUPPLY	1 609 841		1 444 700	
M.S.F. JAPON			2 852	
MSF INTERNATIONAL	31 436		174	
<b>Clients Exterieurs</b>	<b>4 072 186</b>	<b>3%</b>	<b>2 960 862</b>	<b>2%</b>
MEDECINS DU MONDE	1 422 944		1 488 077	
COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX	994 476		435 220	
MEDECINS DU MONDE ESPAGNE	141 403		230 250	
GALENTIC - GESTION RAPPEL DE LOTS			120 110	
WORLD HEALTH ORGANIZATION	94 469		107 522	
PARTNERS IN HEALTH	398 196		80 008	
GR FRANCO-AFRICAIN ONCOLOGIE PEDIA			71 959	
PROGRAM ETUDES CRYPTO.			71 240	
FONDATION PANZI RDC			71 169	
INSERM	47 125		68 132	
FONDATION TERRE DES HOMMES			60 279	
PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE	338 526		57 881	
WHO/OMS			40 731	
FONDATION PIERRE FABRE	200 473		20 287	
DNDi LEISH LV-LMC	1 701		15 416	
IRD MONTPELLIER	34 756		14 289	
PROGRAMME PAC-CI	9 890		9 905	
HAT - TRYPANOSOMIASIS AFRIQUE	209 731		9 673	
ETUDES FILARIOSES	54 028		9 470	
MEDAIR			6 810	
BERNHARD-NOCHT INSTITUT FOR			6 547	
AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE	2 623		842	
ISGLOBAL BARCELONA			742	
RETOUR FOURNISSEUR / GOODS RETURN			299	
CROIX ROUGE FRANCAISE	7 483	-	89	
MEDICO INTERNATIONAL		-	146	
ANTICOV 01 COV DNDi	92 289	-	35 760	
UNIVERSITE BORDEAUX ISPED	-		1 472	
ACTION CONTRE LA FAIM	15 026			
ASSOCIATION NATIONALE EL MOUSTAKBAL	-		6 030	
DNDI HIV PROJECT 4	6 790			
SOS MEDITERRANNEE OPERATIONS	6 499			
AUTRES	1 260			
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>141 477 791</b>	<b>100%</b>	<b>130 374 626</b>	<b>100%</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

### I - DETAIL DES PRODUITS



#### 1 - PRODUITS FINANCIERS

	Libellés	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2023	% vs N-1
764500	Intérêts sur comptes à terme	49 657	249 943	>100%
766100	Gain de change sur disponibilités en devises	60 125	299	
768800	Reprise provision sur risque financier	10 046	710 697	>100%
		<b>119 828</b>	<b>960 939</b>	<b>&gt;100%</b>

#### 2 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Libellés	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2023	% vs N-1
771200	<b>Autres produits exceptionnels</b>	<b>27 812</b>	<b>388 106</b>	<b>&gt;100%</b>
	dont indemnités d'assurance	21 309	74 223	>100%
	dont indemnités d'assurance à reverser à sections MSF	6 476	251 580	>100%
	dont écart sur règlements fournisseurs, clients ...	27	62 303	>100%
772000	<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	-	0	
775200	Produits cessions Immo corporelles	22 074	1 950	
787500	<b>Reprise de provisions pour risques et charges</b>	-	0	
Total		<b>49 886</b>	<b>390 056</b>	<b>&gt;100%</b>